



École
**Madeleine-
Brousseau**

ECOLE MADELEINE-BROUSSEAU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 7 février, à 18 h 30, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Présidente
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Madame Jessika Phaneuf	Parent
Monsieur Alain Boissé	Substitut au Comité de parents
Monsieur Samuel Busque	Parent
Madame Annik Paradis	Enseignante
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

ABSENCE :

Madame Geneviève Mailloux, enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Léonie Richard	Stagiaire

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 FEVRIER 2022

Il est proposé par Alain Boissé, d'adopter l'ordre du jour proposé

CÉ-15-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Chantal Beauclair, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 octobre dernier.

CÉ-16-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2021

Madame Chenette demande à Julie Roy de faire un bilan du Marché de Noël.

Malgré le mauvais temps, le marché de Noël fut un franc succès. Grâce aux décorations confectionnées par les élèves et les éducatrices, une somme de 4,000.00\$ a été amassée. Cet argent servira à acheter du matériel pour le service de garde.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. PAROLE A LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde dresse un portrait de la situation dans le contexte de la Covid.

- Les éducatrices sont déjà au travail pour le prochain marché de Noël.
- Même si plusieurs sorties ont dû être annulées, les éducatrices ont tout mis en œuvre pour bien occuper les enfants.
- Pour la journée pédagogique du 14 février, 165 enfants ont été inscrits à la sortie et seulement 100 pourront y participer. Les éducatrices doivent rapidement s'adapter à la situation.
- La neige occupe les enfants, tout va bien.

7. PAROLE A LA PRESIDENTE

Madame Paré interroge la direction sur la situation de l'évolution de la Covid à l'école Madeleine-Brousseau. Madame Chenette explique que la ventilation de l'école fait en sorte de réduire les contaminants dans l'air. Les cas positifs ont été contractés à l'intérieur des familles et non par contact dans l'école. Depuis le retour en janvier, 34 cas nous ont été signalés au total. Les élèves reviennent et d'autres quittent. La situation demande plus de travail de la part des enseignants. 80 % de nos élèves ont reçu une première dose de vaccin.

8. PAROLE A LA REPRESENTANTE DU COMITE DE PARENTS

Madame Sylvie Correia présente les activités du Comité de parents. Les 2 dernières rencontres se sont déroulées en visioconférence. Deux principaux points ont été traités :

- Retour de consultation « Projet de loi n° 9 - protecteur national de l'élève »
- Retour sur la scolarisation à la maison

9. ÉTUDE DES DOSSIERS

9.1 DÉCISIONS

9.1.1 Approuver la grille-matière et l'horaire de l'école

Madame Chenette présente le dossier. Elle fait lecture du document et commente le nombre d'heures attribuées à chaque matière par niveau. Un seul changement a été apporté et ce dernier concerne la grille-matière de 3^e année. Ajout d'une heure en français et suppression d'une heure en mathématique. Une période de questions s'ensuit.

Il est proposé par Sylvie Correia, d'adopter la grille-matière.

CÉ-17-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

Madame Chenette présente l'horaire de l'école pour l'année scolaire 2022-2023. Elle précise que l'horaire est tributaire des autobus, entrée et sortie des élèves.

Il est proposé par Alain Boissé, d'adopter l'horaire de l'école.

CÉ-18-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.1.2 Approuver le choix de la compagnie pour les photos

Nathalie Chenette présente le dossier. Considérant que nous n'avons reçu aucune plainte des parents pour les photos de cette année. Considérant que tous les membres ont apprécié la qualité du travail;

Il est proposé par Alain Boissé, de renouveler le contrat avec la Boîte blanche.

CÉ-19-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.2 DISCUSSION

9.2.1 Conférence aux parents

Madame Chenette présente le dossier. Elle rappelle aux membres que la conférence du mois d'octobre ayant pour thème l'intimidation avec le docteur Nadia Gagnier avait connu un franc succès. Diffusée sur «Zoom» et accessible pendant un mois cette conférence fut très appréciée des parents. Elle propose d'inscrire à nouveau l'école pour une autre conférence pour les parents ; thème et date à venir.

Un échange s'ensuit.

Il est proposé par Chantal Beauclair de présenter aux parents une nouvelle conférence du docteur Nadia Gagnier.

CÉ-20-2021 La proposition est adoptée à l'unanimité

9.3 INFORMATION

9.3.1 Traiteur

Madame Chenette présente le dossier. Elle explique aux membres les règles qui régissent les organismes publics dans le cadre des contrats avec les traiteurs. Après trois ans nous devons changer obligatoirement de compagnie de traiteur, et ce, même si les parents sont satisfaits. Par contre il n'y a pas de délai minimum (contrat pour une année). Comme nous avons un contrat de 2 ans, nous ferons affaire, encore cette année, avec la compagnie Innov santé L'an prochain nous serons dans l'obligation de changer de traiteur.

Une période de questions s'ensuit.

9.3.2 Débarcadère et stationnement

Madame Chenette présente un état de situation. Comme par le passé, cet automne nous avons vécu des problématiques conséquentes à la vitesse et au manque de courtoisie dans le stationnement de l'école Madeleine-Brousseau. Madame Chenette a contacté le Centre de services scolaire afin de remédier à la situation. Le CSSP fera des travaux afin de ralentir la circulation. Madame Chenette fera une relance au printemps.

Un échange s'ensuit.

9.3.3 Cour d'école

Madame Chenette présente un état de situation de ce dossier. Cette année, nous avons amassé la somme de 11, 487.00 \$ avec la vente des coffrets de fromage pour un total de 48, 567.00\$ pour ce projet. Les coûts reliés à la réalisation de la classe sont de 87, 800 \$. Une demande de subvention au MELS sera faite pour payer la différence. Un sondage auprès des enseignants sera réalisé afin de connaître leurs besoins. Le projet devrait débuter au printemps 2023.

Une période de questions s'ensuit.

Un échange entre les membres s'ensuit.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 21 mars à 18 h 30 en vidéoconférence. À 19 h 27, il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-21-2021 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice

Date